BUREAU DE COORDINATION A L'ETRANGER DE NSZZ «SOLIDARNOŚĆ»

deserve moi ina

la tomovio

B.P. 112, 1040 BRUXELLES, BELGIQUE 5, RUE MAYRAN, PARIS 75009, FRANCE

Bimensuel Date: 30 juin 1985



Editeur:

Jerzy Milewski

No: 49

contemporaise la Conférence Internationale du Travail, M. Jerzy Milewski, un représentant de LORS DE LA 71 ème session de NSZZ "Solidarnosc" s'adressa au groupe des travailleurs le 18 juin dernier. Voici des extraits de son discours.

Le 16 novembre 1985, le Conseil d'Administration de l'OIT pris note du Rapport sur la Pologne préparé il y a un an par la Commission d'Enquête de l'OIT. Le rapport est un compte-rendu approfondi et concis de la situation syndicale et du travail en Pologne.

Au nom de la direction nationale de NSZZ "Solidarnosc" en Pologne, permettez-moi de remercier une fois de plus devant le groupe des travailleurs de l'OIT - tous ceux qui ont été impliqués dans l'élaboration de ce rapport. Je désirerais aussi exprimer notre plus grande confiance et soutien en l'OIT en tant qu'institution internationale - en tant que l'unique organisation ayant la volonté et la capacité de faire des pas concrets en vue de défendre les droits civiques et les libertés syndicales en Pologne et dans tous les autres pays où ces droits sont piétinés par les dicatures de gauche ou de droite.

Malheureusement, jusqu'à ce jour, la seule réponse au Rapport de la part des autorités de la Pologne fut de retirer l'adhésion de la Pologne à l'OIT, de la même organisation de laquelle la Pologne est un des membres fondateurs. Aucune des recommendations citées dans le Rapport n'a été respectée. La répression politique contre les activités syndicales indépendantes a redoublé au cours de la dernière année. Les autorités de la Pologne n'hésitent pas de faire utilisation de force brute ou d'introduire des lois toujours plus draconiennes. Elles n'hésitent pas à utiliser des manigances économiques, du chantage et des pots-de-vin afin d'éloigner les travailleurs de "Solidarnosc" et de gagner de nouveaux adhérents aux néo-syndicats subventionnés par le gouvernement.

Mais ni l'utilisation de la force, ni l'utilisation d'appâts économiques n'ont changé un fait important: NSZZ "Solidarnosc" continue de représenter les travailleurs de la Pologne et la société polonaise n'a jamais cessé de soutenir "Solidarnosc".

Ne croyez-pas qu'il est facile d'endurer pacifiquement l'utilisation implacable de la force par les autorités. Le meurtre du Père Popieluszko, aumônier des travailleurs des aciéries de la Pologne, est essentiellement le symbole des meurtres perpétrés par les autorités de la Pologne contre les militants moins connus. Près de 300 prisonniers politiques en Pologne sont emprisonnés aujourd'hui pour leurs activités syndicales.

Le procès-spectacle de Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis et Adam Michnik s'est terminé il y a 5 jours. Ces trois chefs-de-file de NSZZ "Solidarnosc" ont été condamnés à des peines de prison pour avoir rencontrer Lech Walesa dans un appartement privé. Nous vous prions de ne pas cesser vos activités, pétitions et lettres pour la défense de nos militants emprisonnés. Maintes et maintes fois la pression internationale a fait ses preuves d'arme puissante aux mains de travailleurs qui luttent pour leurs droits fondamentaux.

Notre lutte se poursuit. Votre soutien inépuisable et inébranlable est pour nous d'une importance capitale. Aidez-nous à convaincre les autorités de la Pologne de reprendre le dialogue avec "Solidarnosc", là où il a été interrompu le 13 décembre 1981. Aidez-nous à faire des recommendations du Rapport de l'OIT sur la Pologne une réalité pour les travailleurs polonais.

1°P. 12007

TADEUSZ JEDYNAK fut arrêté le 17 juin dernier, selon un reportage de PAP du 19 juin. Jedynak devint membre de la Commission de Coordination Temporaire de NSZZ "Solidarnosc" (TKK) le 3 juillet 1983 en tant que représentant de la région Silésie-Dabrowski où il remplissait la fonction de président de la commission exécutive régionale de NSZZ "Solidarnosc" avant le 13

décembre 1981, et celle de membre de la commission nationale du syndicat. Dirigeant de grève en Haute-Silésie en 1980, il est un des signataires de l'Accord de Jastrzebie de 1980. Interné lorsque la loi martiale fut imposée, il passa à la clandestinité en juin 1983 et devint membre de la TKK.

JAN KOSTECKI, co-fondateur du Comité pour la défense de la légalité (KOP) de Szczecin (nord-ouest de la Pologne) a été condamné à deux ans de prison ferme le 25 juin par une cour régionale. Edmund Baluka, un militant de "Solidarnosc" vivant actuellement en France, est accusé au même titre que Kostecki; son procès a été reporté 'sine die'.

JERZY KAJAK a été condamné à 10 mois de prison, ROMAN BROK à 1 an et ANDRZEJ FILIPCZYK à 1.5 ans par une cour de circonscription de Rzeszow (sud-ouest de la Pologne) pour colportage de publications indépendantes. La cour les a accusés "d'inciter le désordre public".

EWA KUBERNA, employée d'une paroisse catholique à Stalowa Wola, fut arrêtée récemment à Tarnobrzeg (sud-ouest de la Pologne) sur des présomptions de colportage de publications indépendantes. Elle est en détention préventive pour avoir "distribuer des publications dont le contenu est incompatible avec les intérêts de l'Etat".

BOGUSLAW POROWSKI, a été condamné à 5 mois de prison le 9 mai par une cour d'une circonscription à Varsovie pour reliure de livres. Il est accusé sous l'article 42 sur les publications indépendantes et l'article 282, paragraphe 1 sur l'incitation au désordre public. La défense a contesté les accusations argumentant que la reliure de livres ne pouvait inciter au désordre public. Le procureur Zofia Modrzejewska exige 2.5 ans de prison pour Porowski, et présente comme preuve des contacts clandestins de ce dernier un article publié dans "Tygodnik Mazowsze" où il est dit que Porowski n'avait pas reçu les médicamants nécessaires alors qu'il était en prison. La cour a rejeté cette "preuve" contre l'accusé.

ARRESTATIONS RECENTES pour des activités indépendantes et syndicales.

Kielce

- ANDRZEJ KARYS et FOMASZ ROZBOROWSKI, arrêtés au début du mois de mai au siège du département des pompiers de la voivodie;
- LUCJA PANSZCZYK, emplyée à l'usine de ciment de 'Malgoszcz';
- ANNA et ALICJA KABAT et BOGDAN MIGAS, employés au Centre commercial de l'industrie du pétrole (CPN):

Varsovie

- PIOTR MORMUL, mathématicien et assistant à l'Ecole supérieure de l'administration agraire (SGGW), arrêté le 30 avril;

Lublin

- ANDRZEJ BEREDA et PIOTR SZCZUDLOWSKI, étudiants de quatrième et deuxième année respectivement à l'Université Catholique de Lublin (KUL), arrêtés le 30 avril sur présomption d'avoir "entrepris des activi-

tés visant à inciter le désordre public". Des affiches exigeant leur libération sont apparues sur les murs universitaires le 6 et le 7 mai.

Grodzisk Mazowiecki

- J.JANASIK et K. MAZURA ont été condamnés à 2 ans de prison et à 100,000 zlotys d'amende sur base de l'article 45 et l'article 282a, para. 1 par une cour de circonscription le 8 mai pour avoir transporter des numéros de la publication clandestine 'Baza'. Ils avaient été arrêtés le 18 décembre alors qu'ils transportaient quelques 870 copies dans la voiture de Janasik. Leurs sentences seront publiées dans la presse locale.

LA DEFENSE ET LES PLAIGNANTS du procès de Gdansk des trois chefs-de-file de NSZZ "Solidarnosc", Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis et Adam Michnik, exigent un nouveau procès. On tiendra compte de l'appel lorsque les deux parties auront reçues le dossier de la cour sur le verdict du 14 juin.

LA COMMISSION DE COORDINATION PROVISOIRE DE NSZZ "Solidarnosc" prépare le syndicat à un boycott à l'échelle nationale des élections à la Diète, prévues pour le 13 octobre 1985. Un comité s'est formé – à la tête duquel se trouve Konrad Bielinski, membre de la commission exécutive régionale de "Solidarnosc" dans la région Mazowsze – qui aura pour fonction de contrôler les résultats des élections dans toutes les régions du pays.

LE GROUPE DES TRAVAILLEURS à la Conférence de l'OIT envoya le télégramme suivant au Général Wojciech Jaruzelski, à l'initiative du délégué britannique des travailleurs, John Morton du TUC:

Le groupe des travailleurs de la conférence de l'OIT exprime sa profonde indignation suite aux sentences imposées à Bogdan Lis, Wladyslaw Frasyniuk et Adam Michnik, trois chefs-de-file de "Solidarnosc" - condamne la grave violation de la liberté syndicale exige la libération immédiate des dirigeants et des membres de "Solidarnosc" ainsi que de Clive Loertscher, syndicaliste suisse emprisonné depuis avril et à qui on refuse les garanties judiciaires normales. Le groupe des travailleurs affirme que la situation en Pologne restera en violation évidente des droits humains et syndicaux jusqu'au moment où tous les syndicalistes détenus seront relachés et qu'un dialogue authentique reprenne entre les autorités et les représentants librement choisis des travailleurs polonais.

DEUX REPRESENTANTS de NSZZ "Solidarnosc", Jerzy Milewski et Piotr Chruszczynski, ont participé au Congrès de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) au mois de juin à Bordeaux, France. Un message de Lech Walesa au Congrès fut chaudement applaudi par les délégués. Le Bureau de Coordination à l'Etranger félicite le secrétaire général Edmond Maire, à l'occasion de sa récente réélection.

UN ACCORD de coopération entre la direction nationale de NSZZ "Solidarnosc" (la TKK) et la CFDT fut conclu le 21 mai dernier. De la Commission de Coordination Provisoire de NSZZ "Solidarnosc", Zbigniew Bujak et Tadeusz Jedynak signèrent l'Accord au nom de NSZZ "Solidarnosc" et Raymond Juin, représentant le secteur international de la CFDT, au nom de la CFDT. L'Accord comprend la coopération dans l'échange de l'information, de publications et d'expertise dans des domaines tels le droit au travail et la protection de l'environnement, et prévoit des échanges temporaires de syndicalistes. La CFDT s'engage à fournir de l'aide pour les publications syndicales ainsi que du soutien politique à la cause polonaise au niveau international.

LES FONDS ET LES BIENS appartenant au syndicat NSZZ "Solidarnosc" et aux syndicats autonomes et de branche, seront transférés aux néo-syndicats (OPZZ) crées par les autorités de la Pologne en 1982. Selon un reportage de Radio Varsovie du 22 juin, l'OPZZ recevra des biens d'une valeur de 3.414 million de zlotys en biens liquides. D'autres biens cités dans le rapport officiel: 5 centres récréatifs, 8 édifices syndicaux, 3 terrains et un complexe de logements à Varsovie. Le vice-président de l'OPZZ, Wojciech Obarski a affirmé que les néo-syndicats hériteront US \$158.951 et 808.688 roubles de l'ancien Conseil Central des Syndicats (CRZZ) ainsi que US \$64.614 et 112 roubles de "Solidarnosc".

Parallèlement, à travers la Pologne des militants de "Solidarnosc" sont poursuivis en justice par le gouvernement pour la remise de quelques 120 millions de zlotys (80 millions uniquement à Wroclaw). Sans aucun doute, le rapport officiel sur le transfert des fonds et des biens de NSZZ "Solidarnosc" ne mentionne pas les biens fixes tels que l'équipement d'imprimerie - don de syndicats occidentaux, l'équipement et le matériel de bureau, voitures et équipement électronique. Une partie de ces biens a été détruite le 13 décembre 1981, lors de descentes des ZOMOs (brigades anti-émeutes) aux sièges régionaux de "Solidarnosc". Une portion considérable avait déjà été mise à la disposition de d'autres groupes, y compris le Ministère des affaires intérieures. Le président de "Solidarnosc", Lech Walesa, a exprimé l'espoir que le transfert serait enregistré méticuleusement, en attendant le moment où il serait remis à ses propriétaires de plein droit.

La Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) a condamné ce transfert des fonds de "Solidarnosc" aux néo-syndicats. "Le gouvernement a en effet dérobé la majorité des travailleurs polonais de leurs biens légitimes", a dit John Vanderveken, le Secrétaire Général de la CISL. Il ajouta que la CISL ne pouvait écarter la possibilité d'une poursuite en justice concernant le transfert de l'équipement et des fonds qu'elle et plusieurs de ses affiliés avaient offerts à "Solidarnosc" avant le 13 décembre 1981.

UNE SITUATION de plus en plus sombre dans le domaine des services de la santé et de la médecine en général a incité des travailleurs de la santé en Pologne à former une commission sociale sur la santé (Komisja Spoleczna Zdrowia), à Varsovie en février 1984. Le premier numéro du journal du groupe, 'Le journal de la pensée médicale indépendante' (Zeszyty Niezaleznej Mysli Lekarskiej) est paru en mars 1984. Selon les rédacteurs, la commission continue le travail sur la question de la santé entamée par des membres de "Solidarnosc" sous l'égide de NSZZ "Solidarnosc" en 1980/81. Le 'Journal' se veut la voix indépendante des structures subordonnées aux politiques des autorités de la Pologne. Les thèmes les plus pressants à l'ordre du jour du groupe sont décrits en 10 points. Ils abordent entre autres des sujets considérés taboo par la presse officielle (par exemple, le traitement médical dans les prisons, l'alcoolisme); des analyses des causes du déclin drastique dans l'éthique du travail chez les travailleurs de la santé; le soutien d'initiatives pour des services de santé aux victimes de répression gouvernementale. La discussion des conséquences de la répression et des problèmes concernant l'éthique médicale et la mystification dans le domaine reçoivent une emphase toute particulière. Depuis sa première parution, le 'Journal' met à la une des articles concernant des problèmes de santé au travail dans l'industrie du textile; des articles sur les soins psychiatriques en Pologne; de l'information sur les besoins médicaux qui sont immanquablement voilés par la presse officielle. Une des questions les plus discutées du 'Journal' concerne l'apathie et l'indifférence vis-à-vis des patients et du travail, très répandus chez les médecins aussi bien que chez les infirmiers et infirmières, les garçons et filles de salle et chez les techniciens. La commission sociale sur la santé fait le lien entre ce problème de proportion presque pathologique et les problèmes endémiques au système socialiste. D'autre part, elle considère que son 'Journal' remplit le rôle de tribune permettant aux questions médicales et à la profession médicale de passer outre la lassitude qui prime dans le système.

L'INDUSTRIE MINIERE constitue le plus grand déficit du budget national officiel de la Pologne en 1985: 105.366 milliards de zlotys. Les industries les plus profitables sont celles de la production agro-alimentaire, rapportant cette année plus de 646 milliards de zlotys. Comble de l'ironie, l'industrie minière est une des industries les plus subventionnées, contrairement à l'industrie agraire et alimentaire qui l'est très peu. D'autre part, il est intéressant de constater que le budget démontre des profits de plus de 422 milliards de zlotys pour le Ministère du travail, de la rémunération et des affaires sociales qui, en tant que Ministère, ne produit rien... L'argent provient essentiellement des fonds payés par des entreprises partout en Pologne à une organisation connue sous le nom de FAZ, acronyme qui se traduit littéralement par "le fonds pour la réactivisation professionnelle". En théorie, les fonds du FAZ sont destinés, par exemple, aux programmes de réapprentissage des travailleurs. En pratique par contre, et de l'avis général, le fonds sert de caisse à pots-de-vin pour les employés du Parti et du Ministère. Les travailleurs ne revoient pas ou peu ces fonds. "Solidarnosc" espérait faire passer une loi permettant aux conseils autogestionnaires de contrôler le fonds. Cet espoir ne s'est jamais matérialisé et le FAZ reste aux mains du Ministère jusqu'à ce jour. Le budget de 1985 démontre que 307 milliards de zlotys avaient été versés au Ministère de la défense na-

tionale (MON); 240 milliards à l'industrie minière; et 112 milliards au Ministère des affaires intérieures (MSW). Par ailleurs, l'éducation n'est assignée que 64 milliards, l'art et la culture 58 milliards, la protection de l'environnement 22 milliards. (au taux d'échange officielle \$1.00 US = 130 zl.; au marché noir \$1.00 US = 700 zl.) Ces chiffres alarmants ne peuvent être considérés comme actuels compte tenu de la tendance du gouvernement à rembourrer ou à couper à tort et à travers selon les domaines. Néanmoins, ces chiffres illustrent avec justesse le sens des priorités du gouvernement.

Sources: 'CDN' no. 115; 'PWA' no.16; 'Tygodnik Mazowsze' no. 129; 'Uncensored Poland News Bulletin' no. 13/85; 'Zeszyty Niezaleznej Mysli Lekarskiej' no. 1.
